

## Les allergies augmentent et les enfants sont de plus en plus exposés.

Au cours de notre vie, nous passons en moyenne 80% de notre temps dans un intérieur (logement, véhicule ou local professionnel) et subissons davantage la pollution intérieure que celle de l'extérieur. Mieux isolés, plus douillet et bien entretenus, ils sont néanmoins plus pollués et dangereux pour notre santé. Ainsi, la Mutualité Française BFC propose des consultations de Conseil Médical en Environnement Intérieur, accessibles après prescription d'un médecin spécialiste.

## Épidémiologie de l'allergie en France

Une hausse constante des personnes allergiques depuis 45 ans.



Aujourd'hui, **1 personne sur 4** souffre d'allergie respiratoire - **1 sur 3** est atteinte de rhinite allergique - **4 millions** de personnes sont asthmatiques - **80% des asthmes** sont d'origine allergique.

Après l'application des mesures préconisées par les conseillères médicales, une diminution voire un arrêt des traitements médicamenteux peuvent être observés\* :

Traitements	Diminution	Arrêt	Nb de patients interrogés
> Liés à l'allergie	21%	27%	406
> Liés à la rhinite	17%	39%	147
> De fond liés à l'asthme	15%	18%	130
> De secours liés à l'asthme	27%	27%	249
> Liés à la dermatite	-	57%	7

**8,6/10**



Taux de satisfaction des personnes ayant eu recours au service CMEI\*.

\* Source : Étude "Le dispositif CMEI en Bourgogne : données de cadrage, impact et qualité de vie". ORS Bourgogne-Franche-Comté, 2015. Données recueillies lors du bilan téléphonique réalisé 9-12 mois après la visite.

## Comment bénéficier de ce service ?



**Vous ou votre enfant souffrez de problèmes allergiques, cutanés ou respiratoires :**

- > **Consultez un spécialiste** : allergologue, pneumologue, dermatologue, oto-rhino-laryngologiste (ORL) ou pédiatre, libéral ou en milieu hospitalier.
- > Ce médecin peut prescrire la visite d'un **Conseiller Médical en Environnement Intérieur** (bilan allergologique recommandé).
- > Après avoir reçu la prescription médicale, le conseiller vous contacte pour fixer une date pour la **visite à domicile**.

La visite est prise en charge par la Mutualité Française BFC et le Ministère de l'environnement.



### Informations

Mutualité Française  
Bourgogne-Franche-Comté  
11 rue Jean Giono - 21000 Dijon

03 80 50 87 91

[bourgognefranchecomte.mutualite.fr](http://bourgognefranchecomte.mutualite.fr)



Avec l'implication des mutuelles sur l'expérimentation et le soutien de :



Maladies allergiques, cutanées ou respiratoires ?

Détectez les sources de pollution dans votre logement

et améliorez la qualité de l'air intérieur grâce à la visite d'un expert



Conseil Médical en Environnement Intérieur



Conception : Pôle communication & RP Mutualité Française BFC.  
Photos : freepik - itacon - Sept. 2017 - Ne pas jeter sur la voie publique

## Comment sont mises en place les visites du CMEI ?



### 1 INFORMATION

Les conseillères médicales rencontrent les médecins spécialistes (allergologues, ORL, pneumologues, pédiatres...) de la région pour leur présenter le service et leur fournir les outils pour le recommander et le prescrire à leurs patients.

### PRESCRIPTION

Le médecin spécialiste remplit avec son patient un formulaire de "demande de visite", contenant des informations sur sa pathologie et les attentes du médecin. Il l'adresse à la Mutualité Française BFC, qui fixe directement une date de visite avec le patient.



### 3 VISITE DU LOGEMENT

Pendant 2 heures, la conseillère observe, recense, mesure et réalise des prélèvements d'air et de surfaces, dans toutes les pièces de l'habitat.

### ANALYSES

Les prélèvements sont exploités directement ou envoyés au Laboratoire de Parasitologie-Mycologie du Centre Hospitalier de Besançon, pour des analyses de la contamination fongique.



### 5 COMPTE-RENDU

Les résultats des analyses et des conseils personnalisés (recommandations d'aération, mesures d'éviction des sources allergènes) sont envoyés au patient et au médecin prescripteur (avec l'accord du patient).

### SUIVI À UN AN

Un conseiller reprend contact, 1 an après la visite, pour évaluer la mise en place des recommandations et les évolutions des traitements. Au besoin, il peut faire le lien avec d'autres services (sociaux, d'hygiène et de salubrité).



## Quelles vérifications sont effectuées au cours d'une visite ?

### Air

Contrôle de la qualité de l'air et des systèmes de ventilation.

### Mobilier, murs, sols

Recherche de polluants chimiques selon le type de revêtements des sols et murs, les matériaux des meubles et les travaux effectués récemment.

### Poussières

Aspiration des supports textiles (tapis, moquette, matelas...) pour repérer les acariens.

### Animaux

Repérage des animaux domestiques, des plantes allergisantes et d'insectes nuisibles éventuels.

### Humidité

Relevé du taux d'humidité. Prélèvement de moisissures.

### Chauffage

Relevé de la température des pièces et du type de chauffage installé.

### Produits d'entretien

Recherche de polluants chimiques (produits ménagers, désodorisants d'intérieurs...).



## 70 spécialistes prescrivent régulièrement ce service à leurs patients sur le territoire bourguignon, en complément de leur diagnostic. Quels bénéfices en tirent-ils ?

### Pr Bonniaud

Pneumologue-allergologue au CHU Dijon et Président du Conseil scientifique

" L'aide d'une CMEI est un atout majeur dans la prise en charge des patients pour lesquels nous n'arrivons pas à obtenir un contrôle de l'asthme satisfaisant, malgré un traitement bien conduit. Sa démarche rigoureuse, après bilan allergologique, permet de dépister les sources d'allergènes responsables dans le lieu de vie de ces malades. Les conseils apportés aux patients permettent de diminuer la pression thérapeutique, tout en réduisant leurs symptômes et les risques d'exacerbation de la maladie. "

### Dr Sullerot

Allergologue libérale et Présidente de l'ANAFORCAL Bourgogne-Franche-Comté

" A mon avis, l'expertise du domicile du patient par une CMEI constitue un atout précieux : d'une part, pour compléter le diagnostic de pollution intérieure et d'autre part, pour appuyer les mesures d'éviction personnalisées qui renforcent la compréhension et l'observance du patient. "

## Encadrement et validation par un Conseil scientifique



Médecins libéraux et hospitaliers, chercheurs en sociologie de la santé et en climatologie, ingénieurs du génie sanitaire et santé publique, pneumologues, allergologues et dermatologues composent le Conseil Scientifique. Ils participent à la veille scientifique sur les maladies respiratoires et/ou allergiques, en rapport avec l'environnement. Ils évaluent le dispositif et les interventions menées.